

SHAKA BAGAYOGO

DEPARTEMENT H.

UR 803

T I T R E :

RAPPORTS SOCIAUX ET MODES D'OCCUPATION DE
L'ESPACE AGRO-PASTORAL DANS LA BOUCLE DU
NIGER (MALI)

MISSION ORSTOM MALI

JUIN 1986

BP. 2528 - BAMAKO -

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 282 19

Cote : B

INTRODUCTION :

L'étude de la sécheresse dans la Boucle du Niger en termes de dégradation de l'écosystème, dégradation qui se lit sur le sol à travers la concurrence entre terres agricoles et pâturages sous la poussée du désert, relève désormais d'un lieu commun. Cette approche géoclimatique qui inclut par moment dans ses énoncés une explication cyclique de la sécheresse et de la famine, présente un inconvénient de taille : l'occultation des relations entre structures sociales et environnement physique. Sans aucunement nier l'impact des facteurs naturels, il y a lieu de souligner l'incidence amplificatrice ou réductrice (selon les cas) des facteurs sociaux et politiques ; ce ceci en corrélation avec l'histoire du peuplement des régions concernées. Dans cette optique, force est de se référer à ce passé qui a profondément marqué l'univers social et intellectuel des diverses composantes sociales de cette région. Autrement dit, la situation dramatique que connaît cette région est le produit d'une histoire et non d'une contingence. Cette histoire depuis des siècles, s'est faite autour du bétail et de la terre. Ils ont constitué et continuent d'être deux moyens de production dont le mode juridique de l'appropriation a servi de base aux relations entre les hommes plus que partout ailleurs au Mali. La guerre et le commerce lointain formaient deux modes complémentaires de circulation des hommes et des produits entre zones géographiques distinctes mais interdépendantes. Par le biais de l'un ou de l'autre, les différentes fractions de l'aristocratie guerrière et maraboutique qui se sont succédées au pouvoir durant toute l'ère précoloniale, ont toujours vécu du travail servile et de tributs. Qu'elles aient été des esclaves-domestiques, des affranchis-métayers, des esclaves-tenanciers (i.e. des serfs), des vassaux ou des roturiers, toutes ces différentes catégories de dominés ont eu, au cours de cette longue histoire à fournir, qui une rente en travail ou en nature, qui un tribut annuel aux seigneurs de guerre et à leur clientèle sociale. Bref, nous sommes ici dans une aire-économique qui fut la seule à avoir engendré au Mali quelques traits terriens de la féodalité associée aux différentes formes de l'esclavage. Preuve, s'il en est, de la marque d'un certain degré de développement au regard de l'évolution différentielle des sociétés africaines. Mais faute d'une créativité sociale et technologique soutenue, cette aire-économique ne va plus générer de nouveaux rapports sociaux qui auraient permis de la rendre plus compétitive avant ou après la colonisation, qu'au coup par coup. Cette méthode avait l'avantage d'avoir été expérimentée à maintes reprises au cours de l'histoire de cette région. En effet, ni le changement de pouvoir, ni l'intervention d'un Etat ou d'une puissance extérieure, ni les catastrophes naturelles ne sont des faits inconnus.⁽¹⁾ A ce égard, il suffit de rappeler que cette région a connu le pouvoir des Chi, des Askias, des Pachas marocains,

(1). A ce propos, il faut dire qu'il est à peine croyable de lire dans les Tarikhés que les Empereurs (esclavagistes!) du Songhoi organisaient des distributions gratuites de céréales, de lait et de bétail, à leurs sujets victimes de calamités naturelles. Quant aux citoyens maliens, ils devront, pour ce faire, s'en remettre à l'assistance publique internationale. Quelle belle leçon de l'histoire à méditer!

des Touaregs, de la Dina et enfin ceux de la colonisation puis de l'Etat malien. Par ailleurs, elle a connu du 16^{ème} siècle au 18^{ème} siècle de (1535 à 1796) 17 famines et épidémies. (Michal Tymowski : 1974pp. 127 - 129)

Au vrai, il y a de fortes chances que les stratégies actuelles d'adaptation soient informées par les procédures expérimentées au cours des différentes phases de l'histoire ancienne et contemporaine. C'est pourquoi, il nous a paru utile et nécessaire de faire une large place, dans cette étude, à l'anthropologie historique. A notre avis, la spécificité des sociétés concernées exige ce long détour qui, espérons le, aura permis d'entrevoir les différentes réponses qu'elles ont imaginées selon les époques afin de se produire. Signe des temps : il s'agira de convaincre les différents acteurs sociaux que cette reproduction devra désormais se passer des formes - fussent-elles résiduelles- de servitudes et contraintes anciennes et nouvelles dont la sécheresse actuelle n'est qu'un révélateur; Toute fois, la référence au passé qui, *est faite* ici, n'intègre que les éléments en rapport direct avec les modes d'occupation et d'utilisation de l'espace à différents moments de l'histoire politique de la région. En outre, l'analyse a été délibérément centrée sur les rapports internes à ces sociétés sans que pour autant, il faille y avoir une *impasse* sur celle de leur relation avec l'Etat malien. Il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour soupçonner que la situation dramatique que connaissent ces sociétés est une résultante des politiques agricoles successives initiées dans ce pays depuis son accession à la souveraineté *politique*.

N.B./ Cette étude procède d'une mission de constatation effectuée pour le compte de l'UNICEF Mali dans la région de Tombouctou en mai juin 86. La mission au demeurant pluridisciplinaire se situait dans le cadre d'un projet de production vivrière et familiale financé par les trois centrales syndicales italiennes et dont l'UNICEF est le maître d'oeuvre. Ce projet a pour objectif d'amorcer un processus d'autosuffisance alimentaire parmi les nomades et les sédentaires de cette région. L'étude suivante présente quelques modifications par rapport au texte initial.

A. PERIODE PRECOLONIALE

1. 1. Cadre Général

Dans ces lignes, nous invoquerons brièvement les transformations politiques intervenues au cours de cette longue période qui débute avec le Haut Moyen-Age au Soudan Nigérien. Le Haut Moyen-Age correspond en ces deux régions administratives du Mali, à l'ascension puis la domination de l'aristocratie militaire Songhoï sous le leadership de Sonni Ali et des Askias de Gao. Cette aristocratie militaire était alliée à une classe marchande cosmopolite à laquelle était rattachée une couche cléricale tout aussi cosmopolite et qui servait de ferment des liens entre marchands et militaires. En ces époques (du 14^e au 16^e siècle), le foyer d'expansion des Songhoï abritait un système social reposant sur l'esclavage marchand et productif d'un côté et sur le prélèvement de tributs de l'autre, tant au détriment de la paysannerie qu'à celui des Touaregs et des Peuhls du delta. Dans la zone centrale de l'Empire de Gao (Boucle du Niger et Delta), l'espace agricole était divisé en terres des communautés tributaires et en domaines fonciers des Princes Songhoïs. Les paysans tributaires cultivaient sur leurs terres mil et sorgho. En revanche, sur les grands domaines fonciers des Princes, établis le long des zones d'épandage des eaux du Niger et de ses bras, seul le riz était cultivé. La production de ces plantations de riz était assurée par les esclaves impériaux placés sous la garde d'autres esclaves promus au rang de chefs de leurs contribuables. Cette production servait à entretenir l'armée permanente. Une fraction revenait au clergé et aux lettrés musulmans. A cette époque, les populations nomades du désert (Maures et Kel-Tamasheq) en tant que tributaires des aristocrates Songhoï, furent confinées dans l'Azawad où elles combinaient commerce transaharien et pastoralisme pur. Araouane était le centre commercial et céréalier le plus important de l'arrière pays désertique de Tombouctou.

1. 2. La conquête marocaine et ses conséquences

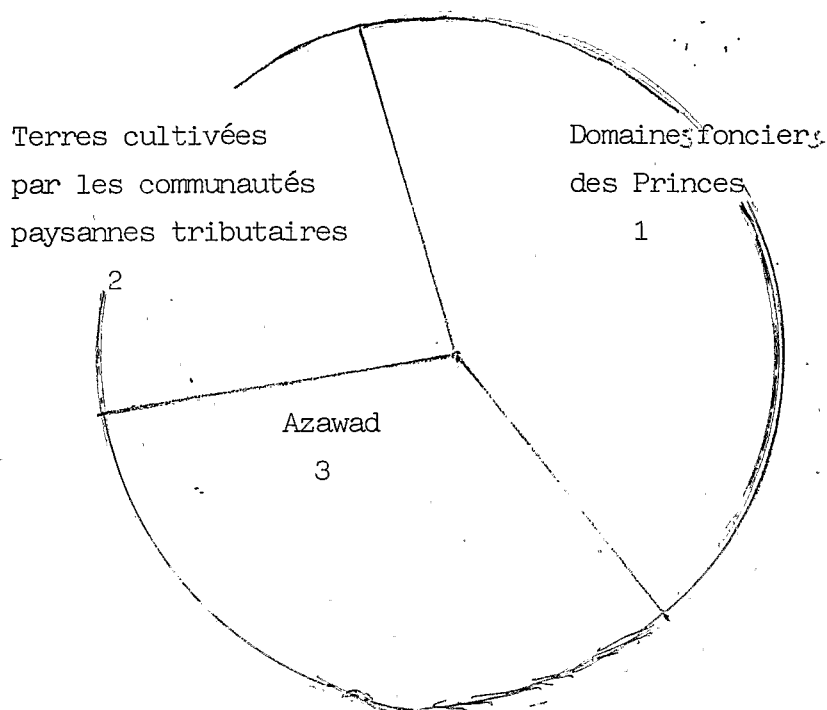
Une colonne de fusillers marocains encadrés par des mercenaires espagnols vint à bout de l'armée Songhoï à la fin du 16^e siècle (1591) sonnait ainsi le glas pour le dernier des trois empires médiévaux du Soudan Occidental. L'occupation marocaine prend effet à cette date et se poursuivra jusqu'en 1780 où les Kel-Tamasheq établiront leur domination sur la Boucle du Niger. Le pouvoir instauré par les marocains connu sous le nom de Pachalik sera limité au triangle de Djenné-Tombouctou-Gao en ayant pour siège la seconde ville. Le sud-est de l'empire Songhoï dénommé le Dendi, servit de base de repli à la résistance armée des Askias qui ne parvinrent plus à reconquérir leur trône. Le morcellement socio-politique de l'empire est consommé grâce au jeu combiné du dépérissement du pouvoir des Pachas et la constitution de nouveaux pôles de domination que sont les Kel-Tamasheq et les Peuhls (1818). Les luttes triangulaires entre les Armas (les descendants négriifiés des Hispano-marocains), les Tamasheq et les Peuhls du Macina, remodelèrent en profondeur les structures sociales ainsi que le mode d'occupation de l'espace. La guerre qui était le monopole du pouvoir impérial au Moyen-Age, est devenue la préoccupation d'une nouvelle aristocratie issue des rangs des vassaux et tributaires des princes Songhoï. En opposition constante les unes aux autres, les différentes fractions rivales se sont instituées en seigneuries exerçant chacune son dominium sur le territoire conquis. Au plan social, la permanence de la guerre depuis la fin du Pachalik, a fini par étendre l'esclavage à toute la classe des hommes libres. Cet ensemble de pratiques politiques et sociales, structurées par la violence ou la menace de violence, s'est maintenu jusqu'à la conquête coloniale. Leurs incidences sur le mode d'occupation et d'utilisation de l'espace, accuseront d'énormes variations en fonction d'une part de l'écologie et d'autre part de l'activité dominante.

2. Structures de l'espace agricole et pastoral aux différentes phases de l'ère précoloniale

2.1. Au Moyen-Age

Avant la conquête marocaine, la ligne de partage de l'espace exploité passait dans la zone centrale de l'empire, par les grands domaines fonciers (joutant parfois les terres des communautés paysannes)

et l'Azawad où dominait le pastoralisme pur. Les terres cultivées par les paysans tributaires appartenaient toutes aux Askias. Les paysans roturiers n'en avaient qu'un droit d'usage assorti au paiement d'une redevance annuelle en nature et d'autres prestations de service. Sous les Askias, on relève que l'espace exploité était composé de trois secteurs bien délimités (cf. la figure suivante)



2. 2. Sous les Armas et la Dina du Macina

Depuis la conquête marocaine jusqu'à l'occupation coloniale, en passant par l'avènement de l'Etat théocratique du Macina (1818-1862) la structure de l'espace change beaucoup par rapport à ce qu'il était au Moyen-Age. En effet, à l'émiettement politique va correspondre un maillage plus serré des terres agricoles et pastorales. Les points nodaux de ce découpage territorial entre les nouveaux seigneurs de guerre sont la disparition complète des latifundias des Princes Songhoï, la sédentarisation des Peuhls du Macina et enfin la progression des nomades vers les franges humides de l'Issa-Ber et du Bara Issa.

L'inscription sur le sol de la lutte triangulaire (du 17^e au

19^e siècle) entre les Armas, les Kel Tamasheq et les Peuhls du delta s'est faite de la manière suivante :

2. 3. Les Songhoï-Armas (1)

Quoique tantôt tributaires des Kel Tamasheq, ou des Peuhls, les Songhoï Armas de la Boucle du Niger organisèrent ~~les~~ ^{des} ~~terroirs~~ ^{terroirs} ~~à~~ ^{des} campagnes qu'ils contrôlaient selon ce principe : "la propriété de la terre est au bout des mousquets". Chaque terroir fut organisé suivant le schéma ci-dessous.

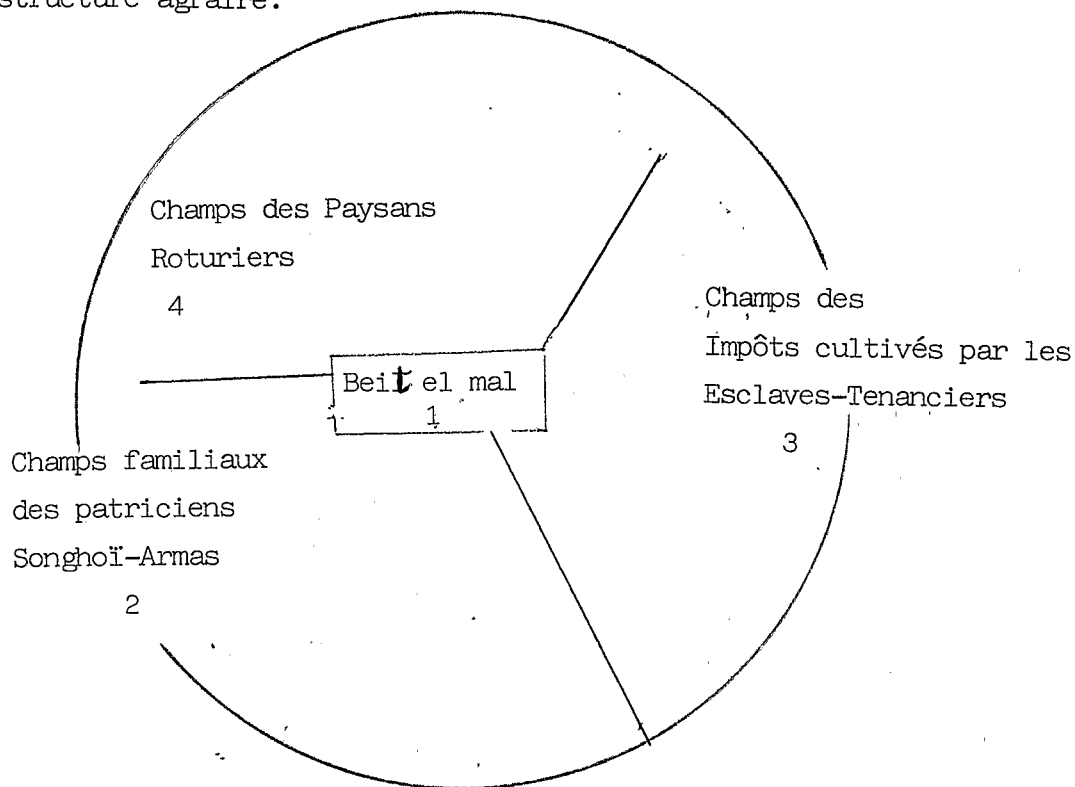
- 1°) Le Beit el mal : ou terres communales placées sous la gestion de l'Amir (droit du conquérant) ou du lassal (droit du premier défricheur).
- 2°) Les Alkassou Fari (2) Terres sur lesquelles s'exerçaient une tenure seigneuriale payée en nature par les esclaves-tenanciers (3).
- 3°) Le Lassal tere ganda : les champs familiaux des Songhoï-Armas exploités par eux-mêmes en s'aidant du concours des esclaves domestiques.

(1) A partir de la fin du Pachalik, intervenue en 1780, Armas et Songhoï ne faisaient plus qu'un dans le Haoussa grâce au jeu des alliances matrimoniales.

(2) Alkassou-Fari : i.e; Alkassou = Impôts en Sonrhäï ; Fari = champs ; traduction littérale : le champ des impôts.

(3) L'esclave-tenancier occupe une position intermédiaire entre le métayer et l'esclave domestique. Au propriétaire terrien, il verse une partie de la récolte suivant les clauses du métayage. A son maître, il verse en nature une redevance annuelle. Cette double exploitation permettait au maître sans terre de se procurer un supplément de céréales au moindre coût.

4°) Les Alleux : champs des paysans roturiers mais libres de toute servitude, soumis au versement de cadeaux après chaque récolte au titre de l'allégeance politique. Le croquis ci-après permet de visualiser cette structure agraire.



2. 4. Les Peuhls du delta

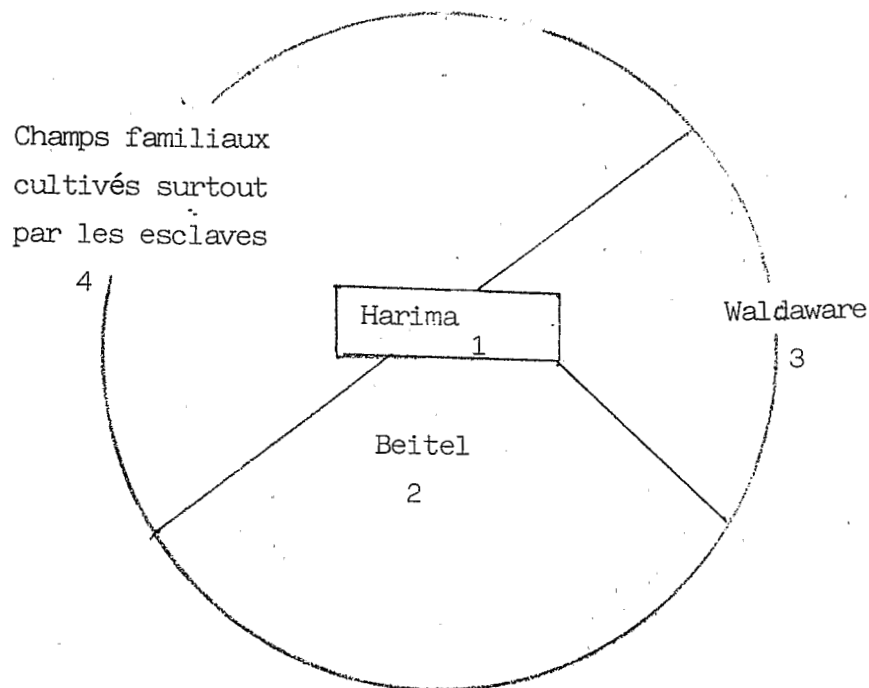
Sekou Amadou, créateur de la Dina, édicta un code pastoral (plus ou moins en vigueur de nos jours) qui avait pour objectif (après la sédentarisation) de délimiter les terres agricoles et les terres pastorales à l'intérieur des terroirs villageois et à l'extérieur, les zones de transhumance et les zones de sédentarisation. Ici, nous avons affaire à un agropastoralisme dont l'Etat s'était fait le maître d'oeuvre. Ce sera d'ailleurs la seule tentative à l'époque précoloniale, de géométrisation de l'espace au Mali.

Dans les zones inondées du delta, nous retrouvons un rapport à l'espace dominé par l'influence des Kel Tamasheq. En revanche, sur les terres exondées, la structure des terroirs villageois (leydi en Peuhl) se présentait en gros comme suit :

- 1°) Le Harima : terre de paccage commun au village
- 2°) Le Waldaware : point de rassemblement des bêtes avant de rejoindre leurs pâturages respectifs.

- 3°) Le Beitel : (i.e. Beit el mal) terre de commandement attachée à la chefferie et utilisée par elle pour élargir sa clientèle sociale.
- 4°) Les champs familiaux : initialement indivis où les Peuhls faisaient travailler les nombreux esclaves domestiques si ce n'étaient des esclaves-serfs encore plus nombreux chez les Ardos et les chefs-bergers.

La caractéristique dominante de cette structure agraire fut la prédominance du droit d'usage collectif des terres et des pâturages avec cependant une priorité dans l'usage pour les chefs-bergers (cf. croquis)



2. 5. Les nomades :

Les sociétés pastorales se caractérisent par un mode particulier d'appropriation de la nature qui se réalise à travers le contrôle du croît et de la reproduction d'herbivores migrants organisés en troupeaux dans des régions relativement impropres à l'agriculture. Cette spécialisation pastorale prononcée des activités de production oblige les sociétés à se procurer les produits agricoles par divers moyens : échanges, prélèvement de tributs en nature, razzias etc ...

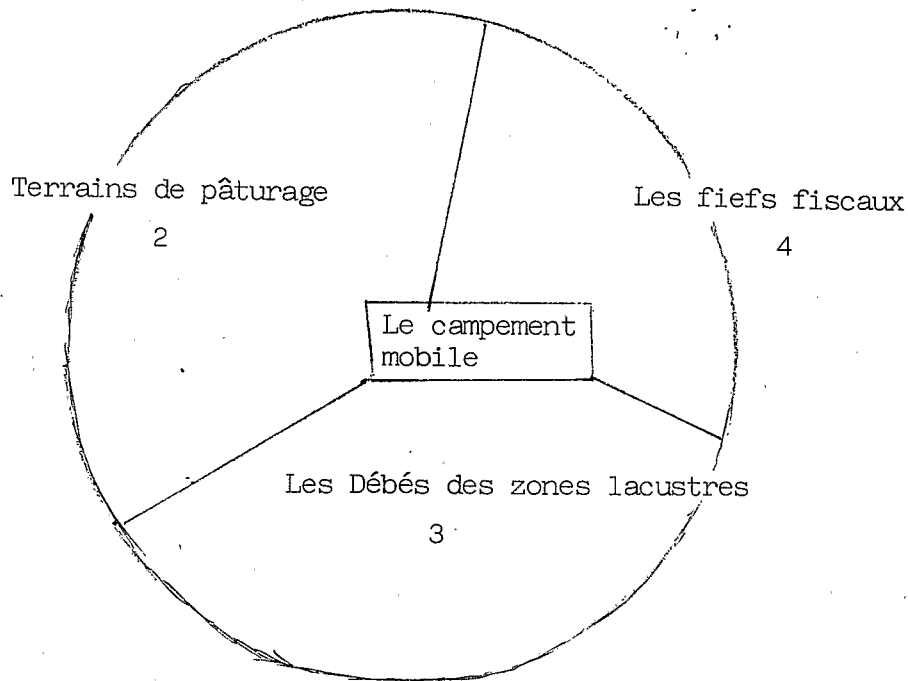
A la faveur d'une division sociale interne du travail entre agriculteurs et éleveurs avec prédominance de l'élevage, elles arrivent à produire une partie ou tout de leurs besoins en céréales. C'est ce que firent les Peuhls du delta au prix d'une sédentarisation qui passait par la création d'un Etat ayant une assise territoriale reconnue par leurs voisins.

En ce qui concerne les Kel Tamasheq de la zone considérée, tel n'a pas été le cas. Dans la mesure où les céréales sont demeurées la base de leur alimentation, il leur fallait trouver une solution à ce problème devenu ardu depuis le ralentissement du commerce transaharien au profit des côtes maritimes. En 1736 selon le (T. en Nisian : pp. 157-158), le Pacha de Tombouctou interdit aux Arabes d'Araouane d'acheter des grains. Cette interdiction provoqua une terrible famine parmi les populations sahariennes. C'est à partir de cette date que va s'accélérer la progression des Kel Tamasheq vers les vallées du fleuve. Ainsi naquit la transition agricole de l'esclavage parmi les éleveurs de l'Azawad. Elle passait par l'affectation d'une proportion notable de leurs esclaves sur les terres des zones lacustres dont ils se sont rendus maîtres par des faits d'armes. Des Débés ou villages de culture pour affranchis-métayers furent installés dans le delta et les abords immédiats du fleuve sur des terres rendues vacantes à cause de l'insécurité devenue un trait permanent depuis le morcellement de l'Empire Songhoï.

Sur le reste de ces terres proches de pâturages dont ils avaient besoin les guerriers Kel Tamasheq reconnurent aux paysans libres qui les exploitaient un droit de propriété. Mais ils exercèrent sur leur propre personne un droit de protection assorti au paiement du tribut déjà exigé antérieurement des fractions vassales tamasheq. De fait, les villages Songhoï-Armas tombés sous la tutelle politique des chefs de tribus nomades, sont proprement devenus leurs fiefs fiscaux. Somme toute, la structure de l'espace contrôlé par les nomades glisse sensiblement vers un agro-pastoralisme sans assise territoriale homogène et ^{qui plus est} indirectement gérée. Les éléments qui la composaient se présentent sous la forme suivante :

- 1°) Le campement : mobile par définition, servait aussi comme lieu de reproduction naturelle des esclaves domestiques.
- 2°) Les Débés : villages de culture des métayers et des esclaves tenanciers.

- 3°) Les fiefs fiscaux : villages sédentaires tombés sous la tutelle des chefs de tribus.
- 4°) Les terrains de pâturage : répartis en des espace aux contours fluctuants selon le rapport de force entre les différentes tribus et à l'intérieur des tribus selon les hiérarchies statutaires (cf. le croquis)



Ce mode d'occupation et d'exploitation de l'espace est l'inscription sur le sol d'un système économique et social fonctionnant sur la base d'une combinaison (efficace pour l'époque) de trois rapports sociaux qui sont :

- 1°) L'esclavage domestique
- 2°) Le métayage
- 3°) Le système tributaire

Les guerriers et marabouts qui en contrôlaient le fonctionnement, n'assumaient aucune tâche productive.

B. L'EPOQUE COLONIALE ET POST-COLONIALE :

Elle recouvre deux périodes connexes mais distinctes quant à leur configuration sociale et économique en ces régions.

1.1 Sous la colonisation

La colonisation a eu un impact différent selon qu'il s'est agi du milieu sédentaire ou de celui des nomades.

En milieu sédentaire, l'occupation coloniale eut un effet inducteur plus visible sur les structures sociales. La suppression dès 1905 de l'esclavage, l'institution de l'impôt, des travaux forcés et autres corvées, les découpages administratifs etc, ont largement accéléré le réaménagement des rapports sociaux précoloniaux.

En revanche, la paix coloniale a sécurisé les sédentaires sur leurs terroirs en les mettant à l'abri des continuel razzias des Kel Tamasheq.

Chez les Songhoï-Armas, cette sécurisation exigeait de leur part une plus grande participation aux travaux champêtres car ils ne devaient plus compter sur les esclaves-tenanciers. Les terroirs villageois ont donc vu disparaître progressivement les champs des impôts et le Beit el mal. Il ne restait plus que les champs des roturiers et les possessions familiales des patriciens. Ces deux strates vont d'ailleurs fusionner très largement. L'effacement progressif de ce clivage statutaire rendra dès la fin de la colonisation l'accès plus libre et moins inégalitaire aux terres qui en fait ne manquaient pas en ces endroits.

Chez les Peuhls du delta vif, la structure précoloniale de leurs terroirs (leydi) s'est maintenue moyennant les réajustements suivants. Les trois formes de propriété commune que sont : le Harima, le Waldaware et le Beitel, ont éclaté à un rythme lent mais continu en possessions familiales. Parallèlement, l'appropriation familiale s'est aussi fragmentée peu à peu en possessions individuelles. Ces deux tendances observées dès la fin de la colonisation, se poursuivent de nos jours avec plus de vigueur.

En milieu nomade, l'administration coloniale s'est peu souciée d'induire des transformations sociales, encore moins de changer le mode de gestion des aires pastorales et agricoles. Son souci majeur était de maintenir l'ordre en rendant sûrs les grands axes de communication entre le Sud et le Nord Saharien depuis la révolte en 1917 des Oulimidens. L'occupation coloniale s'est surtout faite sentir au niveau politique en affaiblissant le

pouvoir de la noblesse Kel Tamasheq, en particulier celui des guerriers. La fin des razzias signifiait aussi la fin des fiefs fiscaux. Seule l'administration coloniale aura le droit de percevoir l'impôt. Ce rétrécissement de l'espace sous contrôle des nomades (puisqu' désormais amputé des fiefs fiscaux) exigera d'eux la libération d'une nouvelle vague de leurs esclaves. L'administration coloniale les encouragea dans cette voie. Les Débés se multiplièrent dans les zones lacustres. Pour ainsi dire, c'est sous la colonisation que le métayage s'est généralisé dans le cercle de Goundam comme solution de rechange aux villages de liberté créés par les colonisateurs en milieu sédentaire pour y recevoir les esclaves libérés.

1.2. L'ère post-coloniale

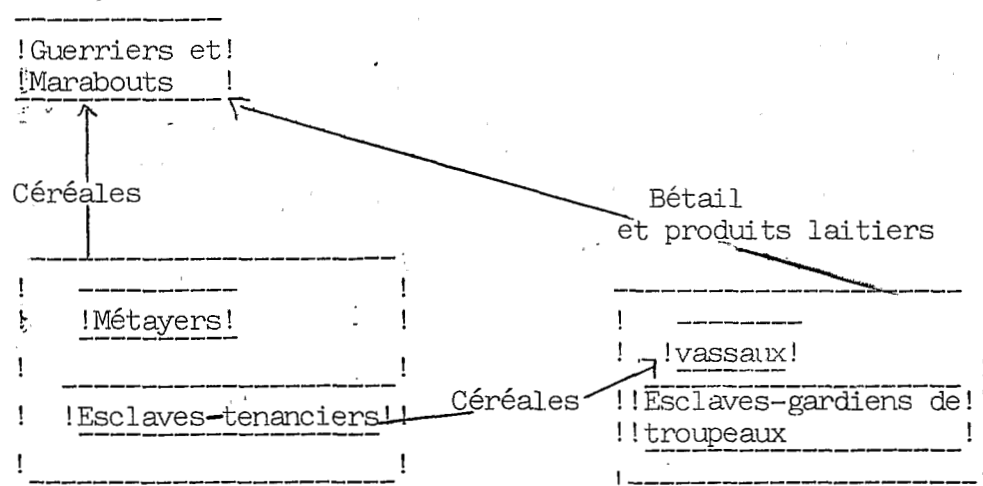
Eu regard à la variation climatique, on peut subdiviser cette ère en deux phases : la première va de 1960 à 1972 ; la seconde couvre la période de sécheresse dont les débuts remontent à 1973 et qui ne s'est pas estompée jusque là.

De 1960 à 1972, on note dans les milieux sédentaires d'agriculteurs et d'agro-pasteurs, une accentuation des tendances observées dans la structuration des terroirs villageois. D'abord des collectivités s'individualisent nettement grâce à une meilleure emprise et un contrôle plus net sur leur espace environnant. il n'y a plus de terres libres ou vacantes. Il en résulte un bornage plus précis des finages villageois. A l'intérieur des terroirs, les enclos familiaux poursuivent leur fragmentation, au rythme des décompositions en unités plus restreintes des familles, sous le coup de fouet et l'économie marchande et monétaire. L'élevage extensif connaît une forte croissance due à une amélioration de la couverture sanitaire du bétail ainsi qu'à l'abondance des pâturages.

Du côté des nomades, cette première phase correspond au fonctionnement maximal des formes d'organisation et de production mises en place sous la colonisation. A preuve cette phase connaît une révolte armée en milieu nomade à laquelle le jeune Etat malien dut faire face. La solution militaire qui s'imposera à la première République malienne bloqua le processus d'intégration des éleveurs sahariens dans le tissu économique qui se créait. L'enclavement de la région écarta encore plus les nomades de l'ouverture vers d'autres champs du possible et du pensable pour reprendre une expression de MARC AUGE en matière de réaménagement des rapports socio-politiques séculaires.

Il en fut de même quant au mode de gestion et de valorisation de leur principale richesse qu'est le bétail. La tragédie que connaissent les nomades prend là sa source. La sécheresse n'en est que le révélateur. Le début des années 70 voit le dispositif du système social clos se fragiliser. En effet, l'auto-affranchissement des esclaves s'est poursuivi. Dans le même temps, les relations de vassalité se sont distendues. Et pour cause : le droit de protection relevait désormais des prérogatives (au moins en théorie) de l'Etat malien. D'autre part, l'espace agro-pastoral a été totalement occupé. Il n'y a plus aucune possibilité d'en ouvrir de nouveaux. La seule solution à ce niveau consistait en une gestion meilleure de ceux acquis et reconnus par les différentes fractions. La prise en compte de ces divers facteurs, pose respectivement la question du coût politique et culturel que l'Etat malien devait assumer en son temps pour prévenir toute forme de catastrophe au coût cette fois nettement plus élevé puisqu'il se chiffre en vies humaines.

Une schématisation du dispositif des formes d'organisation et de production sociales coloniales et post-coloniales, rend encore plus parlant leurs caractères desuets.



Dé 1973 à nos jours, à la suite de la sécheresse, s'opère la rupture définitive du dispositif, donc de l'édifice social. Le bétail a été largement décimé. L'espace agricole tributaire des crues et décrues du fleuve et de ses bras, s'est rétréci. L'espace pastoral connaît le même processus. Au nomadisme des éleveurs, s'ajoute celui des agriculteurs. Les uns cherchent l'eau et les pâturages, les autres, la terre.

Sur le plan social, outre la chute démographique, on assiste à une tenace décomposition sociale dont les gradimètres sont l'exode voire

l'émigration des forces de travail et l'abandon des femmes, des enfants et des vieillards.

En ce qui concerne les nomades, les bases matérielles et sociales de leur civilisation se sont effondrées. A ce niveau il suffit de rappeler que les tribus entières de touareg ont cherché refuge dans le Sud algérien où elles ne sont pas non plus à l'abri des expulsions et refoulement periodiques. Ils sont menacés dans leur capacité à s'auto-reproduire. Or toute reproduction biologique et sociale se réalise par cycle de générations. Il y a urgence à agir. Mais toute ^{action} ~~projet~~ en faveur de ce milieu doit intégrer cette dimension, faute de quoi, il risque de n'être qu'un palliatif.

1.3. Les perspectives :

L'axe eau-terre trace tout naturellement, dans un tel contexte, le lieu de rencontre entre nomades et sédentaires. Ceci traduit chez les premiers une réelle volonté d'avoir un ancrage plus ferme que les mouvantes dunes de sable, où bêtes et hommes ne trouvent plus à boire et à s'alimenter convenablement. L'existence des ceintures maraîchères autour des forages et puits bâtis en témoigne.

Mais il y a mieux : c'est l'accessibilité pour plusieurs fractions nomades à des terres aménageables. Aussi, faut-il souligner qu'il existe parmi elles des groupes qui se sont donnés à l'agriculture sans cesser d'être des éleveurs bien avant la conquête coloniale. Les Aquawelen de la région de Goundam en sont une illustration parmi d'autres exemples qui mériteraient d'être étudiés de plus près. La recension de ces éléments et de bien d'autres cités plus haut, militent en faveur de la sédentarisation en cours des fractions et des tribus qui disposeraient de terres agricoles.

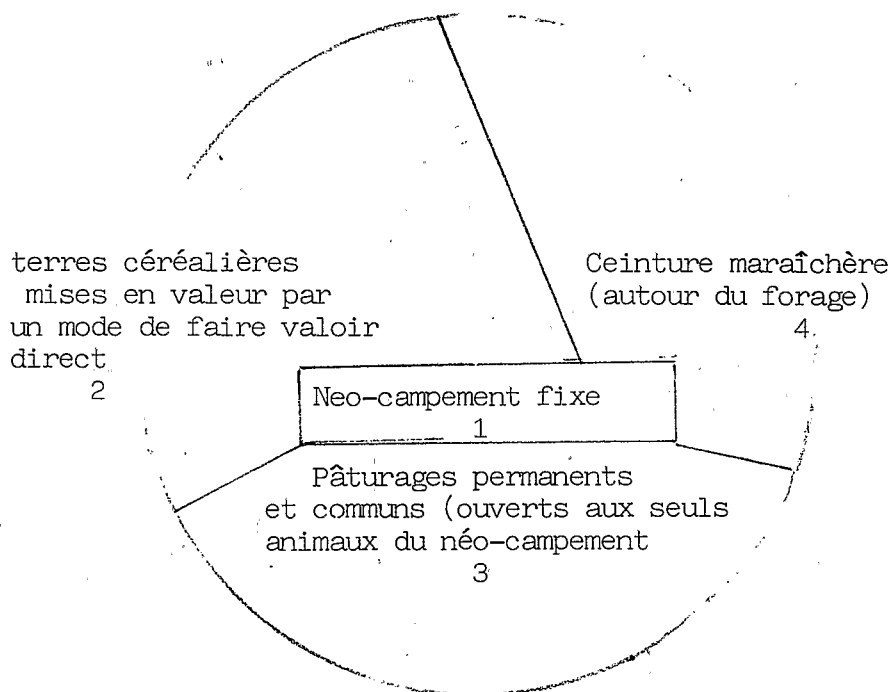
Dans cette optique, les terres aménagées seront le point de départ de la création d'un espace agro-pastoral dont la structuration pourrait emprunter aux leydi (terroirs villageois) des Peuhls du delta. Le temps d'apprendre le métier d'agriculteur sur des parcelles individuelles ou familiales, le cheptel, grâce au surplus agricole, pourra être reconstitué jusqu'à concurrence de ce que peut nourrir un Harima créé en zone Saharo-Sahélienne.

Quant aux fractions nomades qui ne disposent pas de terres aménageables, l'Etat malien et les autres intervenants devraient se donner

les moyens de leur délimiter des leydi dans l'Azawad ou à l'intérieur des terroirs villageois selon les opportunités.

La projection sociale d'un néocampement d'anciens nomades, donneraient celle d'un regroupement de producteurs libres et indépendants combinant sur des pâturages permanents de 10 à 20 km de rayon à partir des terres aménagées, élevage et agriculture. Ces éleveurs-paysans constitueront peut-être le meilleur devenir du monde nomade. On aura partiellement réussi là où Sekou Amadou a échoué un siècle et demi plus tôt. (1)

La structuration du futur espace agro-pastoral compris dans les limites d'un terroir aux dimensions modestes (entre 10 et 20 km de rayon) se présentera comme suit :



A cet égard, le choix du site de Tintelout paraît judicieux. En effet, en ce lieu, se trouvent regroupés les résidus des fractions maraboutique et guerrière, les vassaux et les bellas libres, bref, toutes les composantes sociales du monde nomade en désarroi.

Par ailleurs, c'est capital, le site de Tintelout recèle des terres céréalières aménageables. Il y a lieu de signaler ici que dans

(1) En effet ce dernier a tenté sans succès de sédentariser les touaregs de la région suivant le modèle des leydi tracés par la Dina.

cet arrière-pays de Tombouctou, appelé Tchessou, Imrad et Bellas cultivaient depuis des siècles des céréales en partie pour eux-mêmes et en partie pour les seigneurs, qu'ils soient Kel Tamasheq ou Songhoï-Armas.

Dans le contexte actuel, il n'est pas incongru d'imaginer la possibilité de construire autour de Tintelout en espace agro-pastoral dont la clef de voûte serait : la terre aménagée, et les pilliers, un terroir de 10 à 20 km de rayon à délimiter, et sur lequel les habitants exerceraient de manière prévalente leur droit de vaine pâture. On aura ainsi un terroir composé de deux éléments : l'agriculture (y compris le maraîchage) et l'élevage sur des pâturages permanents et communs de petite dimension dont le complément pourra être assuré par une pratique de cultures fourragères.

Ainsi, à partir de Tintelout et de deux ou trois autres campements nomades (pris comme base de départ) qui présentent les mêmes caractéristiques, il s'agira à chaque fois de créer des terroirs similaires occupés par des éleveurs-paysans : d'abord dans le Tchessou, ensuite, et de manière progressive, dans les autres secteurs des 6ème et 4ème régions qui seront concernées par le projet. Cependant, en cas de mise en route du projet, au moins un écueil est à prévoir :

- Les stratégies de déviation du projet aux fins de réinstaurer les hiérarchies sociales caduques.

Ce point méritera d'autant une attention soutenue de l'encadrement qui sera chargé du suivi du projet, que les bénéficiaires les plus performants du projet ont toute chance d'être les vassaux et les affranchis, dans un premier temps. Toute chose qui amorcera un reclassement social des individus selon de nouveaux critères économiques qui ne seront pas forcément du goût des résidus des fractions maraboutiques et guerrières. D'où une réelle possibilité de blocage d'un processus de renaissance sociale qu'elles ne contrôlèrent pas et, pire, qui se fera à leur désavantage puisque basé sur les capacités d'adaptation des individus et non leur naissance.

Du côté des Songhoï-Armas, le changement consistera en l'acquisition de nouvelles techniques culturelles plus performantes, d'une meilleure connaissance de celle de la maîtrise de l'eau. En effet, les Songhoï-Armas pratiquent de longues dates la culture du riz flottant en utilisant la technique de construction de digues, de chenal et d'ouvrages de régulation de l'eau, avec des matériaux de fortune. Les procédés

artisans ont vite montré leur limite aussi bien en cas de forte crue qu'à celui d'insuffisance ou de manque total de crue etc...L'amélioration des techniques traditionnelles devrait favoriser l'émergence d'une paysannerie parcellaire qui sera plus soucieuse de rentabilité. Quant aux agropasteurs du delta, le fait d'être confrontés actuellement à une concurrence serrée entre terres agricoles et pâturages, devait les amener, avec un appui technique approprié, à une réorientation de leurs pratiques agro-pastorales dans le sens d'une meilleure intégration des deux types de production sur une base plus intensive.

1.4. Suggestions :

Le point de départ de ces suggestions est la triple épaisseur historique qui conditionne très largement les réflexes, les conduites sociales, bref, tout l'univers culturel des différents acteurs sociaux. En ces régions saharo-sahéliennes, encore plus qu'ailleurs, nous ne partons pas d'une table rase prête à recevoir toute forme d'intervention, fût-elle la mieux conçue possible. En milieu sédentaire aussi bien que nomade, il y a lieu de garder en mémoire ce fait majeur : malgré ^{une} certaine décomposition des structures sociales, on a affaire à des sociétés très aristocratiques voire féodales où le travail productif était et demeure le fait surtout des couches sociales dominées. Or il s'agit d'inverser cette tendance en rendant à ce dernier toute sa noblesse très largement entamée par plusieurs siècles de préjugés dévalorisant. C'est encore plus vrai en milieu nomade où les guerriers et les marabouts notamment doivent réapprendre à se servir de leurs propres mains : *le sabre* et le chapelet ne pouvant plus suffire à les nourrir.

En outre, *les objectifs* des intervenants et ^{ceux} des bénéficiaires n'étant pas toujours les mêmes, on ne saurait faire le silence sur toutes les stratégies possibles d'appropriation-déviations du projet afin de réinstaurer des logiques sociales surannées à l'oeuvre dans les anciens rapports sociaux, et qui gisent encore au ras des pratiques quotidiennes.

L'initiation et le suivi du projet seront différents selon qu'il s'agit de sédentaires ou de nomades.

Dans les sites visités en milieu sédentaire, ce qui frappe, c'est l'énorme potentialité agricole sous-exploitée. Ici, le facteur rare demeure les aménagements et la culture technique nécessaire à leur valorisation. La faiblesse des investissements alliée à celle du niveau

culturel, expliquent en partie le peu de ressources tirées de la terre en des secteurs qui ne devraient pas connaître de nos jours la disette, encore moins la famine.

Ce faisant, l'acquisition de ces connaissances devrait s'adresser prioritairement aux jeunes producteurs organisés en associations ad hoc où les responsabilités seront confiées au plus aptes et non ~~à~~ qualité. L'acquisition des connaissances devra pouvoir se faire en couplant le transfert proprement dit à l'éveil de la créativité à partir des prérequis générés par les milieux sédentaires et nomades. L'intériorisation puis la diffusion d'une gamme variée de techniques culturelles et de gestion plus performantes, rendues nécessaires par le nouveau contexte, exigeront, étant donné les limites de leur expérience en la matière, au moins une dizaine d'années.

Au plan de l'initiation et la conduite d'ensemble du projet en milieu sédentaire, l'homogénéité et la cohésion sociale manifestée lors des visites des sites, ne doivent pas faire illusion. Elles masquent des clivages nouveaux et anciens dont la chefferie et la composition des conseils de village, et sans doute les comités de l'UDPM, dévoilent toute la complexité. En tous les cas, ces personnalités et notabilités seront des interlocuteurs obligés dont il faudra tirer le meilleur parti afin d'atteindre d'autres personnes-ressources sur lesquelles il s'agira de s'appuyer davantage.

En clair, il faut arriver à disjoindre à mi-parcours les critères locaux de la représentativité de ceux d'une personne-ressource engagée dans une action de promotion économique et sociale d'une collectivité donnée. Ces personnes-ressources peuvent aussi bien être des autochtones que des allotochtones liées par une communauté de destin : le travail de la terre. Le recours aux notables et personnalités influentes dans un premier temps, s'il est indispensable, ne devrait en aucun cas servir de base de la conduite d'ensemble du projet.

Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'encadrement chargé du suivi, puisse avoir du mal à se défaire de la tutelle de ceux-ci, ou qu'il ait des difficultés à constituer le noyau de personnes-ressources en dehors des choix des notables locaux. La solution consiste à être souple dans la démarche mais ferme quant à l'orientation générale de l'action menée.

L'acquisition des nouvelles connaissances techniques culturelles et de gestion liée à celle de nouvelles habitudes sera sans nulle doute la tâche la plus difficile à réaliser puis à consolider. A ce niveau, il faut miser sur les personnes qui éprouvent d'abord un intérêt personnel à s'améliorer sur le plan technique et culturel avant de pouvoir en tirer le profit matériel attendu.

Du côté des nomades, la délimitation d'un espace agro-pastoral introduit déjà en soi une nouveauté. En effet, la nouvelle matrice spatio-temporelle, si elle est mise en place, introduit d'emblée la dimension de l'effort individuel et celle de la discipline collective de tous les bénéficiaires considérés comme un regroupement volontaire de producteurs.

Cette logique sociale qui est au coeur de la nouvelle configuration de leur espace, heurte de front les pratiques quotidiennes, sans parler du passé.

~~C'est~~ serait opérer une nette transformation sociale en obtenant que le marabout et le guerrier puissent eux-mêmes à leur propre subsistance.

La réussite, pour être au rendez-vous, passera ici par le suivi des sites aménagés sur une génération. Le temps de maturation sociale et biologique des jeunes de maintenant. Ces enfants auront l'avantage d'avoir été élevés dans un milieu néo-sédentaire où seront initiées des pratiques de l'agriculture associée à l'élevage. L'éducation des jeunes, la scolarisation des enfants (filles et garçons), la formation des adultes à ce nouveau métier, constitueront les pièces maîtresses du suivi chez les nomades.

Encore plus que chez les sédentaires, il s'agira de veiller à chaque instant à ce que les notables et les personnalités ne s'approprient le projet, sous une forme ou une autre;

Dans cette optique le site de Tintelout est un terrain d'expérimentation privilégié. En effet, par un recoupement d'informations diverses, il apparaît que la fraction guerrière et maraboutique possède des Débés dans les zones lacustres. L'existence de ces villages de culture suggère, à tout le moins, la possibilité d'une réintroduction du métayage sur les terres aménagées en y faisant venir tout ou partie de ces métayers de Goundam. Il y a lieu de signaler que depuis 25 ans on parle de réforme agraire dans la Boucle du Niger afin de mettre un terme

ou métayage. De fait l'Etat malien n'a jamais pu se donner les moyens de procéder à cette réforme agraire qui passait d'abord par la suppression effective des différentes formes de servitude héritées du passé. Or, toute réintroduction du métayage, outre le fait qu'il conforte les anciens maîtres dans leur position, peut avoir un effet pervers sur les autres catégories dominées. Le projet aura deux solutions à sa portée : la première, le refus de la réintroduction du métayage sur des terres aménagées grâce à un concours extérieur ; la seconde solution (toujours pour les anciens maîtres), est la transformation du contrat de métayage en salariat pur et simple. Ce serait la seule voie admissible pour tous ceux qui ne voudraient ou de pourraient apprendre à cultiver leurs parcelles. Toutes ces dispositions devraient figurer dans le contrat ou la convention à établir avec les campements ou les villages qui seront retenus.

Pour finir, quelques mots sur le profil des animateurs-encadreurs du projet. Autant que faire se peut, choisir les éléments issus de ces deux milieux (sédentaire et nomade). La langue et la connaissance pratique des règles de sociabilité militent dans ce sens. Le souci d'une promotion collective des déshérités devrait l'emporter sur toute autre considération personnelle. Quant aux thèmes et techniques de la sensibilisation, ils devront être modulés pour eux autour d'éventuels essais sur le terrain avec comme perspective, ou la poursuite de l'effort, ou le dépeuplement de leurs sites. En ce qui concerne, en particulier les nomades, il s'agira dès le début de responsabiliser chaque groupe social, et, à l'intérieur des groupes, chaque élément, sans faire trop de cas des hiérarchies statutaires. Les thèmes se donnent à lire eux-mêmes : ou l'adaptation ou la menace persistante de la réapparition des difficultés déjà connues qui feront d'eux aussi bien que des sédentaires, les perpétuels assistés des ONG et de l'aide publique internationale, pour la grande joie d'une bureaucratie d'Etat en quête non moins perpétuelle de la manne internationale.

ANNEXES

CONSIDERATIONS SUR LES STRUCTURES SOCIALES

Tout au long de ce texte, il a été suffisamment fait référence aux structures et problèmes sociaux pour qu'il soit utile de s'étendre davantage. Pour ce faire, on procédera à une simple visualisation des hiérarchies internes à chacune des deux entités, sous forme de schéma.

A. L'époque précoloniale et coloniale

1°) Les Songhoï-Armas

En milieu Songhoï-Armas, à la différence des milieux Manding-Bambara et Kel Tamasheq, les castes artisanales sont très faiblement représentées. Les forgerons sont d'origine extérieure en général au milieu. La coordonnerie est le fait des descendants des conquérants marocains, et à ce titre, elle est pratiquée par des gens de statut social élevé. Ainsi, nous avons ici une structuration quelque peu bipolaire : hommes libres et esclaves : (les Bellas). Les hommes libres se décomposent en fils de chef (Koidjé), (ceux qui ont accès à une charge dynastique) (1), les roturiers, et enfin les groupes socio-professionnels que sont les pêcheurs et les maçons qui forment la masse des dépendants :

Endogame	! Sphère politico-militaire	! aristocrates
	! et	! guerriers et lettrés
Endogame	! religieuse	! musulmans
	! Sphère de la production	§ les paysans
Endogame	! agricoles	! .. roturiers
	! Sphère de la spécialisation	! pêcheurs-Sorkos
Endogame	! professionnelle	! maçons-Gabibi
	!	! (les dépendants)
Endogame	! Sphère de la production sans	! les différentes
	! aucune spécialisation	! catégories de
Endogame	! professionnelle	! Bellas.

N.B. : Mariage hypergamique possible et même recherché avec les femmes esclaves transformées en concubines : c'est ce type de mariage qu'on appelle en Songhoï : Siri-idjé.

(1) Cette charge peut être religieuse ou militaire.

2°) Les peuhls du delta

Quoique les Peuhls soient numériquement majoritaires, ils sont loin d'être les seuls peuples du delta.: Bozos et ressortissants de l'ancienne Cité-Etat de Djenné y sont largement représentés sans compter les villages bambaras etc.. La société des Peuhls du delta du Niger comprend quatre stratifications qui sont :

- 1°) Les Foulbés (Peuhls) regroupés au sein des quatre clans principaux de la société.
- 2°) Les Diawanbés qui sont leurs dépendants spécifiques
- 3°) Les castes d'artisans
- 4°) Les esclaves

La distribution des rôles socio-politiques et économiques se présentait comme suit :

Endogame	! Sphère militaro-politique ! et religieuse	! Gurriers (Ardo) ! et Cheicks
Endogame	! Sphère de la production ! pastorale	! les éleveurs ! roturiers
Endogame	! Sphère de la spécialisation professionnelle : ! commerce, diplomatie; ! métiers artisanaux	! Diawanbés et castes artisanales ! (les dépendants)
Endogame	! Sphère de la production agricole !	! Les différentes catégories ! d'esclaves

N.B. Mariage hypergamique pratiqué avec les femmes esclaves appelées Tara-muso.

3°) Les Kel-Tamasheq

Leur société connaît dans ses grands traits le même nombre de stratifications que chez les Peuhls du delta, à ceci près qu'ici le clivage hommes libres et esclaves recoupe celui des blancs et des noirs.

Endogame	! Sphère militaro-politique et	! Guerriers
	! religieuse	! Marabouts
Endogame	! Sphère de la production pastorale	! Les vassaux
	!	!
Endigame	! Sphère de la spéciali- sation artisanale, diplo- matie et généalogie	! Griot et castes ! artisanales
Endogame	! Sphères de la production agro-pastorale	! Différentes catégories ! d'esclaves

N.B. Pratique du mariage hypergamique avec, dans certaines tribus, la constitution de fractions de métis.

B. La situation actuelle

On notera qu'en milieu sédentaire, le nivellement statutaire des individus est assez accentué. L'ancienne hiérarchie sociale n'existe qu'à l'état résiduel qu'on remémore surtout, à l'occasion des regroupements familiaux tels que les mariages et les baptêmes. En tout cas, la tendance à la disparition complète de l'esclavage est irréversible. Toutefois, demeure à l'intérieur de la classe des hommes libres, le clivage entre les ingenus et les hommes de caste.

Autre réalité maintenant : tous essaient de produire leur propre subsistance, soit en utilisant leur propre force de travail, soit en ayant recours au salariat, soit en combinant les deux selon les possibilités qui sont les leurs.

En milieu nomade, la réalité était tout autre jusqu'à la sécheresse : Marabouts et Guerriers devront désormais apprendre à travailler de leurs mains au même titre que leurs anciens vassaux et esclaves plus familiarisés aux tâches de production. L'encadrement qui sera chargé du suivi du projet aura à ce niveau un terrain de prédilection pour s'investir.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BAGAYOGO (I) 1975

" Structures Socio-Economiques du Songhoï précoloniales "

Diplôme EHESS PARIS

2. BAH (A.H.) et DAGET (J) (1962) Reéd. (1984)

L'EMPIRE PEUHL DU MACINA

1818 - 1853

NEA : Editions de l'écoles des Hautes Etudes en
Sciences Sociales PARIS

3. Tarikh El FETTACH : Traduction O. Houdas et M. Delafosse

Edition 1964 PARIS

4. Tedz Kivet en Nisian : Traduction O. Houdas 1966 PARIS

5. Tymowski Michal : 1970

" Les domaines des Princes du Songhoï "

Annales Ex. N° 6 pp. 1637 - 1658

1974 : Le développement et la regression chez les peuples de la Boucle
du Niger à l'époque précoloniale.

Université de VAVSOVIC. Institut d'Histoire.